



CONSEIL DE QUARTIER

Barnufles - Cœur de ville
28 septembre 2023



ORDRE DU JOUR

- 1 Les sollicitations en cours
- 2 Présentation de l'enquête *Comment ça va ?*
- 3 Référendum kremlinois annuel du 26 novembre 2023
- 4 Etat d'avancement des projets issus des budgets participatifs
- 5 A vous la parole !

Vos représentantes de quartier



Annie
CESAIRE

Laurence
Oget

Votre courriel : kremlinois@ville-kremlin-bicetre.fr
Objet : CDQ-BCV

Délimitation de votre conseil de quartier

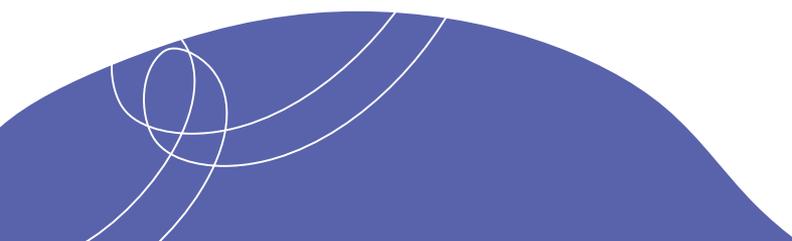


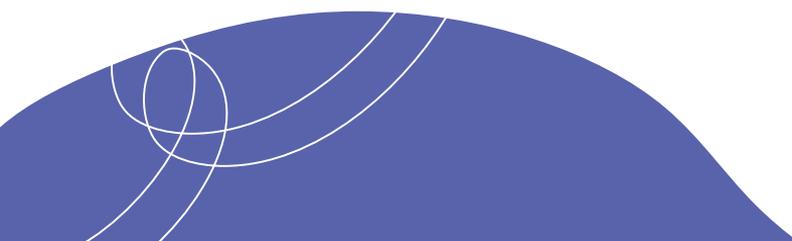
1. Rue de l'hôpital
2. Rue du général Leclerc 60 à 76
3. 45, rue du général Leclerc (Century 21)
4. 2 à 30, rue de la Convention
5. 49 à 63, avenue de Fontainebleau
6. Parking E. Michelet Okabé

1. 67 à 71, rue Séverine
2. 86 à 90, route Stratégique
3. 22-24 Rue Benoit Malon (École Kergomard)
4. Délimitation du Fort



*Appel à candidatures
pour la prochaine réunion
du conseil de quartier*





01

*Les
sollicitations en
cours*

Les sollicitations en cours

Sollicitation	Réponse de la mairie
<p>Nous avons formulés plusieurs questions sur l'adresse mail contact, et n'avons jamais eu de retours. Qui s'en occupe, quand et comment ? Il manque une adresse contact pour évoquer les problèmes rencontrés sur la Ville.</p>	<p>L'adresse contact est gérée par un service de la ville qui retransmet au service compétent. Le service a un délai de 1 mois pour répondre à l'utilisateur. Cependant en raison de période de surcharge de travail ou de sous-effectif au sein des services, il se peut que ce délai soit plus long.</p>
<p>Le projet square Victor-Hugo est introuvable sur le site internet ?</p>	<p>Il est disponible sur le site internet depuis avril mais il avait été recensé sous le nom de « Ilot Hugo), les modifications ont été apportées pour qu'il puisse se retrouver sous le nom de « aménagement du square Victor-Hugo » le 02/05/2023 - https://www.kremlinbicetre.fr/a-votre-service/amenagement-urbanisme/concertation/amenagement-paysager-de-lilot-hugo/</p>
<p>Il y a des tags qui sont au niveau de l'escalier entre place Victor-Hugo et 23, rue Anatole-France. Peuvent-ils être retirés ?</p>	<p>Les tags ont été retirés par la brigade anti-tags qui sont des agents municipaux.</p>

Les sollicitations en cours

Sollicitation

Les poubelles doivent être prêtes les lundis à 6 h du matin mais les gardiens sous conventions collectives n'ont pas le droit de travailler le dimanche. Ils doivent se lever à 5h le lundi matin. Nous sommes contraints de refaire les contrats ou facturer. Qu'elle solution la Ville peut-elle apporter ? Nous demandons à être informé en cas de changement avec un préavis suffisant, car cela n'est toujours pas clair au sujet de la taille des copropriétés concernées.

- La gestion des poubelles cassées est mal organisée
- L'emplacement des poubelles sur la rue devrait être mieux indiqué et protégé

Réponse de la mairie

Il n'est pas aisé d'adapter les collectes aux enjeux particuliers, elles sont organisées en vue de faciliter au mieux les opérations de collectes et limiter les nuisances urbaines. L'EPT, service public gestionnaire des collectes des déchets est néanmoins saisi pour identifier une adaptation à proposer.

Pour les poubelles détériorées, l'EPT a un dispositif de remplacement/réparation qui est opérationnel; Ne pas hésiter à faire remonter aux services communaux par signalement précis (lieu, quantité...) si vous constatez des dysfonctionnements dans la prise en charge de ces questions.

Pour les emplacements des poubelles présentes sur le domaine public les jours de collecte, une réflexion est actuellement menée pour éventuellement les matérialiser par des enclos. Ces implantations ne sont toutefois pas simples à mettre en œuvre, le domaine public est déjà dense et contraint par différents mobiliers et il doit offrir un espace suffisant à la mobilité des usagers.

Les sollicitations en cours

Sollicitation

Projet Square Victor-Hugo :

- 1) A la vue du plan présenté lors de la réunion, l'emplacement du portail d'entrée du square se fera-t-il avant l'entrée du n°15 ou bien après, comme souhaité par les copropriétaires de l'immeuble ?
- 2) Fermeture du passage entre la place Victor-Hugo et la rue Anatole France. Les résidences concernées ont rappelé avoir transmis plusieurs documents (projet de Convention d'usage et docs techniques) et attendent une validation nécessaire aussi pour planifier un vote précis en AG. M. le Maire a indiqué que les propositions des résidences SDC Anatole France et Parvis Sud ont été analysées et conviennent dans les grandes lignes. Il a mentionné que cette fermeture se ferait avant celle du square proprement dit mais toujours pas de réponse sur le " quand".
- 3) Pourquoi les chiens seront interdits ?
- 4) Une question a été posée concernant le mixage résidence privée / jardin public pour le square Victor Hugo.
- 5) Quand sera fermé Victor-Hugo ? Est-ce que cela aura un impact sur les résidences ?

Réponse de la mairie

L'implantation du contrôle d'accès sera conforme au plan présenté et au regard des contraintes présentées (accessibilité à la borne incendie, maintien de l'issue de secours de l'Ecam...).

Une réunion a eu lieu début juillet avec quelques représentants pour acter les dispositifs techniques retenus, les modalités de gestion ainsi que le calendrier d'implantation qui s'inscrira dans la continuité des travaux paysagers du square (travaux entre décembre 2023 et juin 2024).

Les sollicitations en cours

Sollicitation	Réponse de la mairie
Place Victor-Hugo : pas de passage des équipes Espaces verts.	Les Espaces verts passent régulièrement et le dernier passage remonte 2 semaines. Le service réalise un contrôle de qualité sur le secteur demain vendredi 29 septembre. Une remontée de réalisation sera transmise par le service.
Quand la fermeture de la sente se fera-t-elle ?	1er semestre 2024, par étape selon l'emplacement des fermetures et de l'avancée des travaux paysagers.
Budget participatif : quand va être utilisé le reste de l'enveloppe et comment ?	C'est vous qui le décidez. Proposition de débat en conseil de quartier.

Les sollicitations en cours

Sollicitation

-Sur la place Victor Hugo, les barrières qui ont été vandalisées depuis plus d'1 an vont-elles être remplacées et quand ? Nous parlons d'entretien.

Refaire une partie de la place V-Hugo alors que rien n'est entretenu plus loin est incohérent.

3 barrières sont concernées :

La barrière jouxtant la descente du parking Leclerc à l'entrée de la place, rue Jean Monnet

La barrière devant l'escalier de secours de l'ECAM,

La barrière après l'entrée du n°15, dans le renforcement. Cette barrière permet à n'importe qui de pénétrer dans la résidence (un voisin a photographié la scène, un jeune s'introduit par cette ouverture pour visiter nos terrasses)

Réponse de la mairie

Les sollicitations en cours

Sollicitation	Réponse de la mairie
Problème de stationnement en double-file, quelles solutions la mairie peut-elle apporter ?	
Quand le projet de Convention sera-t-il soumis au Conseil Municipal ?	
Problème au sujet des heures réservées pour la pratique de sport des adhérents de l'asso CSAKB à l'école Charles Péguy. Les sportifs arrivent et trouvent la salle occupée par des réunions de la mairie. Qui s'occupe de la gestion des salles pour les associations ?	<p>Nous avons un planning d'occupation du préau de Ch. Péguy pour le step et le tai-chi. La seule réunion que nous avons validée dernièrement est une réunion des parents d'élèves, qui se tenait avant le créneau du club de sport et qui se finissait (normalement) avant.</p> <p>La gardienne note le nombre de sportifs présents à chaque créneau, a priori il y aurait seulement 3 participants au tai-chi et un peu plus au step. Nous faisons le relevé jusqu'aux vacances de Toussaint. En fonction des chiffres, nous regarderons si une autre salle dans l'école pourrait leur être mise à disposition les soirs où le préau serait demandé. Notre objectif est de satisfaire le plus grand nombre.</p>



02

*Présentation de
l'enquête
Comment ça va ?*



LA VIE EST BELLE ?

Du 26 septembre au 31 octobre : dites-nous comment vous allez !

COMMENT ÇA VA ?

- Une approche scientifique en partenariat avec le CEPREMAP, l'observatoire du bonheur en France
- Une volonté municipale d'évaluer le bien-être des habitants
- L'enquête permettra d'ajuster les politiques publiques proposées par la ville en fonction des attentes des habitants

Dites-nous tout en vous connectant à la plateforme participative *Le Lien* ou en remplissant le questionnaire papier entre vos mains !



**DITES NOUS
TOUT ICI !**

@villekb
kremlinbicetre.fr

03

Référendum
kremliniois
annuel du
26 novembre
2023

RKA 2022 : Mise en œuvre des 30 km/h



Futurs totems entrée de ville



Bâche entrée de ville à partir du 6 octobre

RKA 2022 : Mise en œuvre des 30 km/h

- La ville a reçu l'accord du Conseil départemental pour appliquer le 30 km/h sur les voies départementales suite au RKA 2022 mais attend la réponse de la préfecture pour la RD7
- 6 totems aux entrées de ville vont être installés
- Mise en place cet automne d'une signalétique au sol



KB

Le Kremlin
Bicêtre

RÉFÉRENDUM
KREMLINOIS
ANNUEL 3^{ème} édition

ÊTES-VOUS FAVORABLE
À L'ARRÊT DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC
ENTRE 0^H30 ET 5^H30 ?

Rendez-vous dans vos bureaux de vote le
DIMANCHE 26 NOVEMBRE



**Vous ne serez pas au Kremlin-Bicêtre
le 26 novembre prochain ?**

Pensez à la procuration !

Pour cela, vous pouvez effectuer votre demande de procuration au commissariat du Kremlin-Bicêtre ou bien remplir le formulaire papier disponible dans les équipements municipaux.

RÉFÉRENDUM KREMLINOIS ANNUEL 3^{ème} édition

Le référendum kremlinois annuel

C'est la possibilité de soumettre au vote des électeurs l'adoption d'un projet par les citoyens à la place du Conseil municipal.



ÊTES-VOUS FAVORABLE À L'ARRÊT DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC ENTRE 0^H30 ET 5^H30 ?

Le projet est adopté si la moitié au moins des électeurs inscrits a pris part au scrutin et s'il réunit la majorité des suffrages exprimés. Dans le cas contraire, le Conseil municipal est saisi pour se prononcer à son tour.

En cas de saisie du Conseil municipal, la municipalité prend l'engagement d'approuver le choix fait par les Kremlinois.

- 1. Concertation**
De février à avril, 135 questions ont été suggérées par les Kremlinoises et les Kremlinois. Cette question est issue de cette concertation.
- 2. Conseil municipal participatif**
Rendez-vous le jeudi 14 septembre 2023 à 20 h en mairie pour débattre avec les élus.

- 3. Campagne d'informations**
La ville met à disposition des documents pour comprendre les enjeux. Des agents viendront à votre rencontre pour répondre à vos questions.
- 4. Débats**
Participez à vos conseils de quartier les 14, 15 et 16 novembre prochains.

- 5. Balades nocturnes**
Organisées dans les 3 quartiers pour éclairer les Kremlinoises et les Kremlinois sur la situation et les changements éventuels.
- 6. Jour du vote**
Le dimanche 26 novembre de 8 h à 18 h, dans vos bureaux de vote habituels venez vous prononcer sur le projet par **OUI** ou par **NON**.



Réduire les dépenses de la collectivité

Le saviez-vous ? L'éclairage public représente 41% des dépenses d'électricité des collectivités. Pour le territoire, les dépenses sont passées de 3,5 millions d'euros à 7 millions d'euro. Pour la commune cela représente une hausse de 50 000 € à 100 000 € sur 10 ans.

Réduire la consommation énergétique de la ville

Le saviez-vous ? 670 000 tonnes de CO2 sont émises par l'éclairage public chaque année en France.

Réduire la pollution lumineuse et améliorer le bien-être animal

Le saviez-vous ? 80 % des de la population en France n'est plus en capacité d'observer la voûte céleste du fait de l'éclairage public. De plus, la pollution lumineuse nuit à la vie des animaux nocturnes (chasse, reproduction...)



Entrave à la sécurité routière

Au titre de de ses pouvoirs de police, le maire doit veiller à un éclairage suffisant des voies de circulation de manière à prévenir tout danger potentiel.

Gêne au fonctionnement de la vidéo-surveillance

En cas d'avis favorable de la population, il sera nécessaire de conserver un niveau d'éclairage minimal sur les axes stratégiques.

Limitation de la vie nocturne

La généralisation de l'éclairage public a permis de renforcer le sentiment de sécurité et de développer les activités nocturnes.

C'est à
vous de
décidez

DATES À RETENIR

19 octobre (en ligne)
21 octobre (en guichet)

Date limite pour vous inscrire sur les listes
électorales pour voter le 26 novembre

Du lundi 13 novembre à 00h00
au vendredi 24 novembre à 23h59
Campagne référendaire

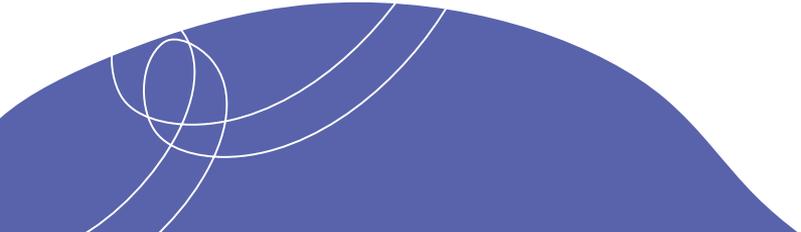
26 novembre
Jour de scrutin dans vos bureaux de vote
habituels en répondant à la question
par oui ou par non

Vous souhaitez être assesseur ?
Envoyez votre candidature à l'adresse
suivante : kremlinois@ville-kremlin-bicetre.fr
ou inscrivez-vous à l'accueil de la mairie

Le
dimanche
26
novembre



04



*Etat d'avancement
des projets issus
des budgets
participatifs*

QUARTIER BARNUFLES- CŒUR DE VILLE

LES 3 PROJETS LAURÉATS DU BUDGET PARTICIPATIF 2022-2023

Projet accepté par le
département

1

**Embellir le rond-point au croisement de
l'avenue de Fontainebleau et
de l'avenue Eugène Thomas**

Proposé par le conseil de quartier de février 2022

Coût prévisionnel : 12 000 €

Automne 2023



2

**Installation de jardinières sur le
moblier urbain des principales
rues du cœur de ville**

Proposé par Sébastien

Coût prévisionnel : 45 000 €



3

Dessiner sur les murs de la ville

Proposé par Danielle, Selma et le conseil de quartier de février 2022

Coût prévisionnel : 30 000 €

Retour sur la visite de
juin 2023

Projet de bacs végétalisés



Abelia
Edouard
Goucher



Euonymus
fortunei
Emerald'n
Gold



Gaura
lindheimeri
Geyser
White



Helichrysum
angustifolia
Curry



Ilex crenata
Maxima



Iris
germanica
variés



Lavandula
intermedia
Grosso



Osmanthus
Hétérophyllus

Projet Lauréat du budget participatif 2024 : Connaître les personnes qui se cachent derrière les noms de rues



Ajouter une description biographique des personnes qui portent le nom des rues afin de susciter l'intérêt des habitants pour la personne qui porte le nom de leur rue. L'association a recensé une trentaines de rues.

*Coût de la plaque hors installation : 80 euros par unité.
Proposé par La Grange aux Queulx*



A VOUS LA PAROLE !



MERCI !

Suivez-vous nous sur nos réseaux sociaux



@villeKB